

GESTIONNAIRE DE PAIE

Certification de niveau 5 (Bac + 2) inscrite au RNCP 37948
Titre du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Publication au JO le 22/08/2023, dates de validité de l'enregistrement du 29/12/2023 au 29/12/2028

Objectifs

CCP1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

CCP2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

Public

Demands d'emploi ou salariés, en reconversion ou voulant perfectionner leurs compétences, jeunes en poursuite d'études, en changement d'orientation ou en reprise d'études - Profil : BAC à Bac +2
Les personnes en situation de handicap ont la possibilité de demander un aménagement de leur formation et/ou de l'examen de certification.

Modalités et délais d'accès

Inscription validée après entretien de positionnement. Délais d'accès en fonction du dossier de financement.

Durée - Dates prochaine session

Plusieurs formules possibles :

- **A temps plein : 3 mois** de formation en centre, à raison de 7 heures par jour (horaires : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30), soit **455 heures** suivis de **1 à 2 mois** de stage en entreprise (**en fonction du financeur**)
Du 19 septembre 2024 au 20 décembre 2024 en centre de formation.
Stage en entreprise du 06/01/2025 au 31/01/2025 (pour 1 mois) ou du 06/01/2025 au 28/02/2025 (pour 2 mois)
- **En alternance (en contrat de professionnalisation ou en apprentissage sur 12 mois)** (rythme de 2 à 3 jours en centre de formation par semaine et 3 à 2 jours en entreprise + périodes à temps plein en entreprise), **du 19/09/2024 au 11/07/2025.**

Financement

Financement possible par Transition Pro, les OPCO, Pôle Emploi, l'AGEFIPH, la Région.
Formation éligible au PTP (Projet de Transition professionnelle), au CPF, à la Pro A et au plan de développement des compétences de l'entreprise. Si financement personnel, nous consulter.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Chaque salle de formation est équipée d'un vidéoprojecteur, d'un accès à internet et d'un PC par stagiaire.
- Chaque stagiaire a un accès gratuit à la suite Microsoft Office 365 Online pendant toute la durée de la formation ainsi qu'au logiciel Silae pour la gestion de la paie.
- Une plateforme pédagogique, à la disposition des stagiaires le temps de leur formation, met à disposition des apprenants un ensemble de cours et de ressources accessibles à partir d'internet.
- Un référent pédagogique à chaque formation est l'interlocuteur privilégié des stagiaires, concernant son parcours de formation (adaptation à la formation, difficultés rencontrées, recherche d'un stage en entreprise, préparation des évaluations, intégration dans l'emploi)
- L'équipe pédagogique est constituée de professionnels ayant une expérience importante dans leur domaine de compétences.

Evaluation de la formation

Tout au long de la formation, les formateurs proposent des exercices d'évaluation des connaissances acquises.
En fin de formation, chaque stagiaire est mis en condition d'examen. Il s'agit d'un examen blanc, qui reprend les mêmes modalités d'évaluation écrite que l'examen final de certification.
L'examen de certification se déroule en 2 temps : une mise en situation écrite et un entretien avec un jury.

Fondamentaux du bulletin de paie (4 jours)

Lire et interpréter un bulletin de salaire
Appréhender les mécanismes de calcul des cotisations
Etablir un bulletin cadre et un bulletin non cadre sur une situation courante de paye.

Règles de paie (25 jours)

Traiter les différentes situations de paye couramment rencontrées en entreprise.
Remplir les obligations légales administratives découlant de ces situations :

Les absences (décompte et valorisation selon différentes méthodes)
Etude détaillée de la réduction générale des cotisations (Fillon).
Décompte et valorisation des heures supplémentaires :

- Contrepartie en repos,
- Repos compensateur de remplacement.

Décompte et valorisation des heures complémentaires.

Le temps partiel

Impact paie des jours "particuliers" (jours fériés, journée de solidarité, dimanche).

L'arrêt maladie :

- Traitement administratif,
- Retenue absence et indemnisation,
- Calcul et/ou vérification des IJSS (subrogation),
- Autres impacts sur la paie, de l'absence pour maladie.

Les congés payés :

- Calcul des droits acquis,
- Décompte des droits utilisés,
- Calcul de l'indemnité de congés payés,
- Indemnité compensatrice de congés payés.

Les avantages en nature et les frais professionnels :

- Impact social et fiscal, valorisation
- L'avantage en nature (nourriture, véhicule, logement, NTIC)

Les frais professionnels :

- Impact social et fiscal, valorisation.

Les déclarations sociales :

- Panorama des différentes déclarations,
- La déclaration d'embauche,
- Les déclarations de cotisations par la DSN (généralités, principe, présentation du portail "Net Entreprises")

La fin du contrat de travail :

- Fin de CDD (calcul des indemnités),
- Licenciement (calcul de l'indemnité, impact social et fiscal),
- Préavis et indemnité compensatrice de préavis (quand, pourquoi, comment, combien).

Le prélèvement à la source :

- Mentions sur le bulletin, assiette, taux,
- Cas particuliers,
- Intégration à la DSN.

Paie informatisée (3 jours)

Appréhender le fonctionnement d'un logiciel de traitement de la paie
Transposer les savoirs théoriques de la paie sur un outil informatique

- Prise en main d'un logiciel de paie
- Traitement de l'après paie (Etats, virements, déclarations et attestations)
- Mise en pratique (Traitement d'une entrée de salarié et paie du premier mois, intégration d'éléments variables tels que heures supplémentaires, primes, ..., gestion des absences, traitement d'une sortie de salarié et paie du dernier mois et documents associés)

Droit social (16 jours)

Choisir le contrat adapté et veiller à une exécution conforme du contrat

Maîtriser les règles juridiques relatives au temps de travail.

Réduire les risques juridiques liés à la rupture du contrat.

Maîtriser le périmètre de garantie d'un régime de prévoyance

Retraites (1 jour)

Définition : répartition et capitalisation

Le régime de base de la sécurité sociale et les régimes complémentaires (AGIRC, ARRCO)

Les régimes dits alignés et les autres régimes

Gestion de la formation (1 jour)

Maîtriser la législation de la formation et intégrer les changements apportés par la réforme de 2018.

Gestion administrative du personnel (4 jours)

Assurer la gestion administrative des salariés de l'embauche au départ de l'entreprise :

Etablir les formalités à l'embauche et à la sortie

Collecter les éléments variables de paie, vérifier leur prise en compte

Participer à la gestion des obligations sociales

Eléments mathématiques et Excel (5 jours)

Saisie et mise en forme des données, formules de calculs simples et avancées, graphiques, gestion des tableaux longs, tableaux croisés dynamiques, outils avancés...

Construire sa carrière (3 jours)

Objectifs : Comprendre le métier de Gestionnaire de paie et son environnement professionnel.

Identifier ses compétences transférables et les valoriser.

Journées de rentrée et bilan (2 jours)

Examen blanc (1 jour)

Stage en entreprise ou alternance

Chaque stagiaire doit rédiger un dossier professionnel qui décrit par activité type du référentiel du titre professionnel et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles développées pendant sa période d'application en entreprise.